



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CECI/2008/1
24 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**COMITÉ DE LA COOPÉRATION ET DE
L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES**

Troisième session
Genève, 3-5 décembre 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TROISIÈME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le 3 décembre 2008 à 10 heures^{1, 2}

¹ Les délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations devront remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site <http://www.unece.org/ceci> et le transmettre au secrétariat soit par courrier électronique (ceci@unece.org), soit par télécopie (+41 22 917 01 78). Avant la session, les membres des délégations sont priés (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève) de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au portail de Pregny, 8-14 avenue de la Paix (un plan accompagne le formulaire d'inscription) pour se faire délivrer une plaquette d'identité. En cas de difficulté d'accès au Palais des Nations, se mettre en rapport avec le secrétariat à l'adresse ceci@unece.org.

² Les documents de la troisième session du Comité de la coopération et de l'intégration économiques porteront la cote ECE/CECI/2008/1 à 8. Ils pourront être téléchargés depuis le site de la documentation officielle de l'ONU à l'adresse <http://documents.un.org> ainsi que depuis le site Web du Comité à l'adresse <http://www.unece.org/ceci/docs/seconsession.html>. Les membres des délégations qui éprouveraient des difficultés à télécharger les documents depuis le site de la documentation officielle ou le site Web du Comité devront se mettre en rapport avec le secrétariat soit par courrier électronique à l'adresse, ceci@unece.org, soit par téléphone au numéro +41 22 917 15 55. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires des documents de la session.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. État d'avancement de l'exécution du programme de travail du Comité:
 - a) Créer un environnement propice au développement de l'innovation et à la compétitivité fondée sur le savoir;
 - b) Favoriser une protection efficace, sur le plan réglementaire, des droits de propriété intellectuelle et renforcer leur rôle dans le développement de l'innovation;
 - c) Promouvoir un environnement propice à l'entrepreneuriat et au développement des PME;
 - d) Promouvoir un environnement propice à une intermédiation financière efficace en faveur du développement de l'innovation;
 - e) Promouvoir les meilleures pratiques pour assurer des partenariats public-privé efficaces;
 - f) Mesures propres à favoriser une intégration économique internationale plus large et plus profonde dans la région de la CEE;
 - g) Activités de renforcement des capacités;
 - h) Rapport d'activité sur la plate-forme virtuelle du Comité pour l'échange d'informations.
3. Réunion-débat d'orientation sur la coopération et l'intégration économiques dans la région de la CEE.
4. Examen du projet de programme de travail pour 2009-2010.
5. Préparatifs en vue de l'évaluation des résultats du sous-programme pour 2008-2009.
6. Présentation par le Président du résumé de la réunion-débat d'orientation.
7. Adoption des conclusions et décisions, notamment celles qui concernent le programme de travail.
8. Questions diverses:
 - a) Date de la prochaine session.

II. ANNOTATIONS

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

Document: Ordre du jour provisoire de la troisième session (ECE/CECI/2008/1).

1. Le Comité adoptera son ordre du jour.

Point 2. État d'avancement de l'exécution du programme de travail du Comité

a) **Créer un environnement propice au développement de l'innovation et à la compétitivité fondée sur le savoir**

Documents: Rapport de la réunion annuelle de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité (ECE/CECI/ICP/2008/2)

Synthèse des moyens d'action envisageables pour créer un environnement propice au développement de l'innovation (ECE/CECI/2008/3)

2. Le Comité voudra peut-être examiner la synthèse des moyens d'action envisageables pour créer un environnement propice au développement de l'innovation.

b) **Favoriser une protection efficace, sur le plan réglementaire, des droits de propriété intellectuelle et renforcer leur rôle dans le développement de l'innovation**

Document: Rapport de la session annuelle de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle (ECE/CECI/IP/2008/2)

c) **Promouvoir un environnement propice à l'entrepreneuriat et au développement des PME**

Document: Rapport sur le séminaire de politique appliquée: «Financement initial et "réceptivité à l'investissement" des entreprises innovantes» (ECE/CECI/SEM.1/2)

d) **Promouvoir un environnement propice à une intermédiation financière efficace en faveur du développement de l'innovation**

Documents: Rapport sur la Conférence internationale sur le thème: «Investir dans l'innovation: créer de nouvelles perspectives pour la région de la CEE» (ECE/CECI/CONF.2/2)

Recommandations pratiques sur des mesures propres à améliorer l'environnement réglementaire du financement des activités liées à l'innovation (ECE/CECI/2008/4)

3. Le Comité voudra peut-être examiner les recommandations pratiques sur des mesures propres à améliorer l'environnement réglementaire du financement des activités liées à l'innovation.

e) Promouvoir les meilleures pratiques pour assurer des partenariats public-privé efficaces

Documents: Rapport de la Conférence internationale: «Progression des partenariats public-privé: nouvelles possibilités de développement des infrastructures dans les économies en transition» (ECE/CECI/CONF.3/2)

Recommandations pour l'amélioration du cadre juridique en vue d'assurer l'efficacité des PPP (ECE/CECI/2008/5)

Rapport de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé sur les travaux de sa première session (ECE/CECI/PPP/2008/2)

4. Le Comité voudra peut-être examiner les recommandations pour l'amélioration du cadre juridique en vue d'assurer l'efficacité des PPP.

f) Mesures propres à favoriser une intégration économique internationale plus large et plus profonde dans la région de la CEE

Document: Rapport sur la Conférence internationale sur le renforcement de l'intégration des pays en transition dans l'économie mondiale par la diversification économique (ECE/CECI/CONF.1/2)

g) Activités de renforcement des capacités

Document: Rapport sur les activités de renforcement des capacités (ECE/CECI/2008/7)

5. Le Comité examinera les liaisons entre divers domaines thématiques et les activités de renforcement des capacités en vue d'améliorer les synergies qui apparaîtront au cours de l'exécution du programme.

h) Rapport d'activité sur la plate-forme virtuelle du Comité pour l'échange d'informations

6. Le secrétariat rendra compte au Comité de l'avancement des travaux réalisés dans ce domaine. Un document de séance sera distribué.

Point 3. Réunion-débat d'orientation sur la coopération et l'intégration économiques dans la région de la CEE.

7. Conformément à son mandat, le Comité développe les effets de synergie tant dans le cadre du programme qu'avec les activités pertinentes des autres comités sectoriels de la CEE.

De nombreuses activités entreprises dans le contexte d'autres sous-programmes de la CEE ont des rapports notables avec le programme de travail du Comité. Le principal objectif de cette réunion-débat d'orientation sera de mettre au jour ces rapports et d'examiner les différents moyens de mettre en place une coopération intersectorielle plus étroite au sein de l'organisation pour traiter de ces questions.

8. La réunion-débat d'orientation réunira des représentants des réseaux d'experts du Comité et des experts d'autres sous-programmes de la CEE en vue de débattre des questions d'intérêt commun. Le débat portera sur les questions de politique générale pertinentes ainsi que sur des questions de coopération transfrontalière dans la lutte contre ces problèmes. Les participants aux débats seront notamment des représentants de haut niveau des gouvernements et des structures d'intégration (CE, Communauté économique eurasienne, CEI, AELE); des dirigeants d'entreprises de la région de la CEE représentant divers secteurs; des représentants des associations professionnelles, des universités, des ONG et/ou d'autres organismes associant plusieurs parties prenantes.

9. Ce point de l'ordre du jour sera débattu au cours d'une table ronde interactive associant plusieurs parties prenantes qui se tiendra en deux séances. **Séance 1. Résoudre les défis mondiaux par la coopération: éco-innovation et énergie propre pour une plus grande compétitivité.** Cette séance portera sur d'importantes questions intersectorielles liées aux activités des sous-programmes de la CEE dans les domaines de la **politique environnementale** et de l'**énergie durable**; les participants tenteront d'établir des liens entre ces questions et les travaux du Comité, par exemple entre l'innovation et la protection de l'environnement, les solutions novatrices fournissant un meilleur rendement énergétique et donc une énergie plus propre, ou entre ces questions et la compétitivité internationale. **Séance 2. Renforcer l'intégration économique par la mise en place de moyens novateurs assurant des transports et échanges commerciaux efficaces et sûrs.** Les participants aborderont les questions intersectorielles liées aux activités des sous-programmes de la CEE en matière de **transports** et d'**échanges commerciaux** et tenteront d'établir des liens avec les travaux du Comité. Ils examineront les moyens envisageables au niveau intersectoriel pour élargir l'intégration économique dans la région de la CEE grâce à des solutions innovantes dans les domaines des transports, du transit et de la facilitation du commerce, en s'appuyant notamment sur des partenariats public-privé. Certains aspects intersectoriels de la protection transfrontière des droits de propriété intellectuelle seront également abordés.

Point 4. Examen du projet de programme de travail pour 2009-2010

Document: Projet de programme de travail pour 2009-2010 (ECE/CECI/2008/6)

10. Le Comité examinera son programme de travail à la lumière de l'expérience acquise en 2006-2008. Le projet de programme de travail a été approuvé par le Bureau du Comité et ses équipes de spécialistes. Les décisions concernant le programme de travail pour 2009-2010 seront prises au titre du point 7 de l'ordre du jour provisoire.

Point 5. Préparatifs en vue de l'évaluation des résultats du sous-programme pour 2008-2009

Document: Évaluation des résultats du sous-programme pour 2008-2009 (ECE/CECI/2008/8)

11. Le Comité examinera et approuvera la méthode de mesure et le processus de collecte d'informations sur les indicateurs de résultats retenus d'un commun accord pour l'évaluation des résultats de l'exercice biennal 2008-2009. Il souhaitera peut-être examiner aussi les moyens de continuer à encourager les équipes de spécialistes et les réseaux d'experts à contribuer activement à ce processus.

Point 6. Présentation par le Président du résumé de la réunion-débat d'orientation

12. Le Comité prendra note de la présentation par le Président du résumé de la réunion-débat d'orientation.

Point 7. Adoption des conclusions et décisions, notamment celles qui concernent le programme de travail

13. Le Comité adoptera les conclusions et décisions formulées au titre des points 2, 4 et 5 de l'ordre du jour provisoire.

Point 8. Questions diverses

a) Date de la prochaine session

14. Le secrétariat propose que la quatrième session du Comité ait lieu du 30 septembre au 2 octobre 2009. Le Comité se prononcera sur la date de la session suivante.

Annexe

CALENDRIER PROVISOIRE

Heure	Point de l'ordre du jour
Mercredi 3 décembre 2008	
10 h 00-13 h 00	Point 1. Adoption de l'ordre du jour
	Point 2. État d'avancement de l'exécution du programme de travail du Comité
13 h 00-15 h 00	Pause-déjeuner
15 h 00-17 h 00	Point 2. État d'avancement de l'exécution du programme de travail du Comité (<i>suite</i>)
17 h 00-18 h 00	Point 4. Examen du programme de travail pour 2009-2010
Jeudi 4 décembre 2008	
10 h 00-13 h 00	Point 3. Réunion-débat d'orientation sur la coopération et l'intégration économiques dans la région de la CEE
13 h 00-15 h 00	Pause-déjeuner
15 h 00-17 h 45	Point 3. Réunion-débat d'orientation sur la coopération et l'intégration économiques dans la région de la CEE (<i>suite</i>)
17 h 45-18 h 00	Point 5. Préparatifs en vue de l'évaluation des résultats du sous-programme pour 2008-2009
Vendredi 5 décembre 2008	
10 h 00-10 h 15	Point 6. Présentation par le Président du résumé de la réunion-débat d'orientation
10 h 15-12 h 00	Point 7. Adoption des conclusions et décisions, notamment celles qui concernent le programme de travail
12 h 00-13 h 00	Point 8. Questions diverses
